

MJC-CIS DE CARCASSONNE
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU SAMEDI 15 JUIN 2019

Le samedi 15 juin 2019, à 9 H 15, l'Assemblée Générale de la MJC s'est tenue sous la Présidence de M. Joseph BRISOT.

J. BRISOT ouvre la séance et remercie les personnes qui ont accepté de participer à cette Assemblée Générale.

Il présente ensuite les différentes personnalités qui siègent à la tribune :

Mmes Magali BARDOU, Maire-Adjointe déléguée aux Associations qui représente Monsieur le Maire, retenu par d'autres obligations.

Audrey DUTON, Conseillère Municipale déléguée à l'environnement et à la Jeunesse.

MM. Marc AUZEVILLE, Co-Président de la Fédération Régionale Occitanie des MJC.

Alexis LOMBRY, Commissaire aux Comptes qui participe pour la première fois à notre Assemblée Générale.

Mmes Suzanne DUBERNAT-SIRE, Secrétaire Générale

Catherine CIALA, Trésorière.

M. Richard MÉLIS, Vice-Président Délégué

Il note la présence de Madame Tamara RIVEL, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de la qualité de la vie.

Excusés : M. le Maire de Carcassonne.

Mme l'Inspectrice de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

Il précise qu'une Assemblée Générale se déroule selon un ordre du jour bien précis sur lequel nous serons amenés à nous prononcer.

Il aborde le premier point de l'ordre du jour.

1 Vote du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du samedi 16 juin 2018

J. BRISOT demande si des remarques sont à faire sur ce Compte-Rendu.

Aucune observation n'étant formulée, il propose de procéder au vote.

Il indique que tous les votes de cette Assemblée Générale devront se faire sur le bulletin de vote remis à chaque adhérent. Il suffit de cocher la case souhaitée pour chacun des votes prévus. En fin de réunion, le bulletin sera déposé dans l'urne située à la sortie de la salle. Suivra le dépouillement.

2 Rapport Moral (lecture, discussion, vote)

La présentation du Rapport Moral incombe habituellement au Président. Cette année, c'est une commission qui a rédigé ce Rapport Moral et **Richard MÉLIS**, Vice-Président Délégué, procède à la lecture.

J. BRISOT remercie les rédacteurs de ce Rapport Moral et demande s'il y a des questions.

Un adhérent rappelle que le nombre d'adhérents a baissé. Que pouvons-nous faire ?

J. BRISOT répond, sans vouloir éviter la question, que ce point sera évoqué plus loin dans la réunion.

Il précise que le Rapport Moral est soumis au vote et invite les adhérents à y procéder.

3 Compte-Rendu d'Activité

S. DUBERNAT-SIRE, Secrétaire Générale, présente le Compte-Rendu d'activité.

La MJC de CARCASSONNE, c'est quoi ?

C'est une Association d'Éducation Populaire qui est ouverte à toutes les personnes valides ou en situation de handicap.

La présentation des adhérents s'appuie sur un montage visuel.

938 adhérents pour 1006 participants aux divers ateliers (certains adhérents pratiquent plusieurs activités).

▪ **Qui sont nos adhérents ?**

Ce sont 522 femmes et 416 hommes.

L'âge des adhérents s'échelonne de 4 ans à plus de 90 ans.

Nous comptons 222 jeunes mineurs, 336 adhérents de 20 à 60 ans et 380 adhérents de plus de 60 ans.

Les statistiques s'accordent pour conclure que les femmes ont une espérance de vie plus longue que celle des hommes. Notre schéma confirme toujours cette conclusion.

Ces adhérents se ventilent dans les divers ateliers.

▪ **D'où viennent-ils ?**

54 % d'adhérents sont issus de la ville de Carcassonne. En 2018 nous étions à 53 %.

35 % viennent du reste de l'Agglomération.

11 % viennent de l'extérieur de l'Agglomération.

▪ **Que pratiquent-ils ?**

Les adhérents ont tout un panel d'activités et d'ateliers à leur disposition, décliné en neuf thématiques: Ouverture sur le Monde, Jeux de l'Esprit, Pratiques Sportives, Musiques et Danses, Théâtre, Lecture et Écriture, Arts Plastiques, Sciences et Technologies, Citoyenneté et Solidarité.

Le bénévolat de la saison 2018-2019 se résume en trois chiffres :

-Plus de 142 ateliers sont mis en place par semaine.

-Plus de 300 bénévoles s'activent dans les divers ateliers.

-Plus de 39.000 heures d'animation s'écoulent par an, ce qui correspond à 22 Equivalents Temps Plein.

Le coût de ce bénévolat est estimé à 800.000 €.

Comme nous l'avons fait les années passées, cette année encore, nous allons donner la parole aux responsables d'activités. Pour chaque thématique que vous lisez dans la plaquette qui vient de vous être remise, un animateur va mettre à l'honneur sa section pendant trois minutes. Il exposera son vécu, peut-être ses difficultés, mais aussi les points positifs. L'an prochain, nous appliquerons la même règle jusqu'à ce que tous aient pu prendre la parole en Assemblée Générale.

La parole est donnée à Lucien, responsable de l'activité « Radio Amateurs».

Nous composons le radio club F6KGI et nous sommes 12 adhérents. Le loisir de Radio Amateur consiste à contacter des personnes équipées d'appareils d'émission-réception de radio partout dans le monde ou à construire tout ce qui peut améliorer tant l'émission que la réception de ces appareils comme des antennes ou des appareils de mesure pour les plus qualifiés. Le monde du radio amateurisme est composé de nombreux expérimentateurs qui ont fait évoluer les télécommunications telles que nous les connaissons aujourd'hui. Notre activité est réglementée. Nous devons passer un examen et le réussir pour avoir le droit de posséder un émetteur-récepteur et de pouvoir émettre. Un indicatif unique et personnel nous est attribué. Il sert de référence dans la communication avec les autres Radio Amateurs. Toutes les liaisons radio sont consignées dans un registre appelé "Carnet de trafic" avec le jour, l'heure de début et de fin, la fréquence et l'indicatif du correspondant ainsi que le mode de communication (phonie ou morse). Les conversations restent sur le thème de la radio. Aucun commentaire d'ordre personnel, politique ou religieux ne doit être évoqué. Les appareils d'émission/réception sont disponibles au radio club pour contacter d'autres Radio Amateurs en France ou ailleurs dans le monde. Nous parlons de technique, des lois qui nous régissent, des contacts

exceptionnels, des montages personnels réalisés ainsi que de l'adaptation de la radio aux nouveaux modes de communication comme Internet et le développement numérique.

Pour le radio club, les activités sont essentiellement les deux concours d'hiver comptant pour le Championnat de France : la graphie en janvier (émission et réception en morse) et la phonie en février. Ces concours se déroulent pendant 36 heures et le but est de faire le plus grand nombre de contacts. Le compte-rendu est envoyé à un correcteur de notre association nationale : le Réseau des Émetteurs Français et un classement est établi après différents contrôles. Pour les membres du radio club, l'important est de participer et de se retrouver au cours de ces journées, unis dans la même passion. D'autres concours sont organisés par de nombreux pays. Tous les Radio Amateurs peuvent participer soit individuellement, soit en radio club. Les membres du radio club organisent, une fois par an, une activité extérieure consistant en l'animation d'un château, d'un moulin ou d'un autre lieu du patrimoine audois. En juin 2018, les membres du radio club étaient au phare aéronautique de Montferrand ; en 2017, à l'abbaye de Saint-Hilaire.

Le meilleur accueil est réservé à tous les visiteurs. Ceux-ci sont les bienvenus.

Nous nous réunissons le jeudi de 20 h 30 à 23 h.

Georges, responsable de l'activité "Astronomie" prend la parole.

Depuis sa création en septembre 1981, Alpha Centauri est toujours bien implanté avec des membres toujours très motivés et enthousiastes. Cette année a été peu favorable côté météo, mais cela ne nous a pas empêchés de nous retrouver pour quelques belles observations à notre Observatoire de Cailhavel avec son télescope de 400 mm. Des résidents locaux mais aussi des personnes de passage ont pu découvrir la magie du ciel nocturne avec ses constellations, planètes, étoiles, lointaines galaxies, et... Une véritable randonnée céleste leur a été offerte par les membres du club. Notre action s'est faite localement, mais également sur d'autres sites: Escueillens, Saint-Just de Bélengard et la Tour de Batère où des conférences ont été présentées. Nous avons aussi participé aux rencontres de Tautavel et de Malibert. Le Club Alpha Centauri participe également au projet « FRIPON » (**F.R.I.P.O.N. : Fireball Recovery and Interplanetary Observation Network**).

Bien sûr, c'est de l'Anglais, mais comme le projet concerne la détection des météorites, on peut très bien assimiler le terme « Fripon » à ces petits bolides qui viennent nous taquiner dans le ciel. Une caméra « fish eye » à 360 ° est installée sur le toit de la mairie de Cailhavel et surveille le ciel 24 h sur 24 h. Notre Observatoire évolue. Après avoir amélioré notre télescope et affiné sa motorisation, nous avons réalisé avec l'aide financière et morale de la MJC un coronographe qui nous permet d'observer et de photographier le soleil et plus précisément la couronne solaire et ses protubérances. Actuellement, le projet d'un spectrographe est en cours d'étude. A ces activités nous pouvons rajouter l'astrophotographie numérique (CCD, appareil photo numériques) qui nous permet de restituer aux observateurs, sur leur clé USB qu'on leur conseille d'apporter, les objets qu'ils ont observés. La section est très dynamique et, avec l'aide de la MJC et de la Municipalité de Cailhavel, elle veut se faire connaître, se développer et, si possible, étendre son action dans les milieux scolaires.

Les réunions ont lieu deux vendredis par mois à 21 h.

La parole est donnée à Léone, responsable de l'activité « Bridge ».

Quelques mots pour vous présenter la section Bridge de la MJC.

L'activité Bridge est l'une des plus anciennes à la MJC : depuis 41 ans précisément.

Elle a pour objet la découverte, le développement et la pratique du Bridge.

Nous sommes un club affilié à la Fédération de Bridge et même parmi les 10 clubs les plus importants numériquement du Comité des Pyrénées.

Des tournois de régularité sont organisés presque tous les jours : **les après-midis de 14 h 30 à 18 h, le lundi, mercredi et vendredi ainsi que le jeudi soir de 19 h 30 à 23 h 30.**

Depuis plusieurs années, nous mettons particulièrement l'accent sur la formation pour accompagner le mieux possible toutes les personnes qui souhaitent apprendre à jouer au Bridge.

Tous les deux ans sont organisés des sessions d'initiation au Bridge selon la méthode de la FFB progressive et ludique. En deux ans toute personne assidue devient un joueur de Bridge !

Plusieurs niveaux de perfectionnement sont également proposés pour permettre aux membres du club de progresser. Un stage de formation Bridge est organisé depuis 4 ans en Espagne autour de l'Ascension avec un groupe d'une trentaine de personnes.

Un tournoi Open par paires est organisé tous les ans dans la Structure Réceptive de DOMECC le 11 novembre : la 39^{ème} édition a regroupé en 2018 250 joueurs de la région OCCITANIE : un joli record pour le club, la MJC et la ville de Carcassonne.

Quelques chiffres enfin pour mieux nous connaître : 114 membres du club dont 92 licenciés FFB à Carcassonne.

Une moyenne d'âge élevée pour nos joueurs (plus de 70 ans) ... ce qui fait sourire lorsque nous indiquons " relever" de la Maison des Jeunes ... de Carcassonne !

Mais, je vous l'assure, le Bridge aide à rester jeune dans sa tête !

Alors venez jouer avec nous !

Aude, responsable de l'activité « Yoga » prend la parole.

La saison 2018/2019 de Yoga s'est agréablement déroulée avec de nombreux élèves : près d'une centaine ! ... répartis sur les 6 cours proposés dans la semaine. Le **cours du lundi matin 10 h** est le plus prisé et, cette année, le **jeudi soir** a eu moins de succès. On compte une vingtaine d'élèves par cours environ assidus et réguliers.

Les cours se déroulent à la MJC, salle 17, les lundis et jeudis et à la Halle Abar le mardi soir.

Les femmes sont majoritaires mais quelques hommes profitent aussi des bienfaits du Yoga.

Contrairement aux idées reçues, pas besoin d'être souple pour pratiquer le Yoga. Durant la séance je propose différentes postures traditionnelles et des adaptations pour que chacun puisse pratiquer selon ses possibilités. Les postures sont exécutées avec un travail respiratoire, ce qui permet un certain lâcher-prise. La pratique régulière (1 à 2 fois par semaine) permet l'assouplissement et le renforcement musculaire, le travail de l'équilibre, le travail des muscles profonds avec un massage des organes internes. Les bienfaits se ressentent autant sur le plan physique que mental. Quelques réactions d'élèves après la séance : « Je me sens dérouillé, apaisé... ».

C'est une discipline spirituelle dans le sens où l'on exerce son esprit à se concentrer sur sa respiration, ses ressentis intérieurs. Dans ce sens la séance de Yoga peut être vécue comme une forme de méditation. Comme l'année précédente, je propose des matinées Yoga sur un thème particulier afin d'approfondir la pratique : sur la méditation, le nettoyage de printemps...Trois matinées ont eu lieu cette année, elles ont été bien suivies. Lors des séances, nous n'avons pas l'occasion de beaucoup échanger ; le silence règne, ce qui peut donner un côté sérieux...mais sans se prendre trop au sérieux !

Deux repas partagés ont été organisés : l'un à Noël et l'autre au mois de juin pour passer un moment convivial et se rencontrer entre différents groupes.

La parole est donnée à Jean-Luc, responsable de l'activité « Conversation Espagnole ».

Hola? Qué tal? Buenos días a todos.

Comme vous pouvez le constater, je fais partie de l'activité "Conversation Espagnole". Nous sommes, actuellement, deux animateurs : Maïté MARTINEZ et moi-même Jean-Luc-MARTIN. A partir de septembre prochain, deux personnes de plus viendront renforcer nos rangs : Geneviève CORNES qui assurera un cours « niveau moyen » et Jean-Pierre PAIROU que certains d'entre vous connaissent déjà qui s'occupera des débutants. Je suis le responsable de l'activité mais, étant donné que nous sommes tous bénévoles, chacun d'entre nous est libre de gérer ses cours à sa convenance. Je n'interfère en rien dans les méthodes d'enseignement utilisées par mes collègues mais je reste à l'écoute de tous en cas de besoin.

Comment pourrait-on définir notre activité ? Eh bien, je dirais qu'elle est là pour permettre à tous ceux, intéressés par l'espagnol, de venir partager un moment agréable et instructif autour de la langue et de la culture, à la fois de l'Espagne – "La Madre Patria" comme on a, parfois, coutume de l'appeler – et de la vaste Amérique Latine depuis le

Mexique jusqu'aux confins du lointain Chili. Les différents animateurs que nous sommes s'adaptent parfaitement aux attentes des adhérents en proposant un large éventail de cours pour tous niveaux : débutants, moyens et confirmés.

Les cours d'espagnol à la MJC reprendront officiellement à compter de la 1^{ère} quinzaine de septembre prochain.

Je terminerai par une citation du grand poète Antonio Machado qui nous invite au voyage et à la découverte des autres : « Caminante no hay camino, se hace camino al andar ».

Bruno, responsable de l'activité "Cartes à jouer" et des "Rendez-vous de la MJC" prend la parole.

Cartes à jouer

Animateur de cette Activité depuis déjà trois ans, je voudrais vous présenter succinctement son contenu exact : **organisé le vendredi de 14 heures à 16 heures, pour l'instant, dans la Cafétéria**, cette activité se déroule normalement sur trois thèmes :

1. Révéler l'histoire des cartes, leurs origines, les différentes significations attribuées à certaines d'entre elles, comme les tarots qu'ils soient divinatoires ou pas, les figures des cartes que vous connaissez et plus encore.

2. Il existe, à ma connaissance, 78 réussites différentes de par le monde, à jouer en solitaire ou à deux. Certaines réussites peuvent durer 10 minutes, d'autres peuvent atteindre l'heure.

3. En revanche, il existe aussi 48 jeux de cartes différents à deux joueurs et jusqu'à 17 joueurs dans la même partie.

Par ailleurs, il existe quatre jeux de cartes différents :

- Les jeux de 32 cartes pour jouer à la belote, mais pas que...
- Les jeux de 48 cartes, dits jeux espagnols, bolas, espadas, dineros, bastons, pour les réussites comme pour les jeux de cartes.
- Les jeux de 52 cartes, plus éventuellement des jokers, pour jouer au Bridge, mais pas que...
- Les jeux de 78 cartes pour jouer au Tarot de Marseille, mais pas que...

Une dernière précision : la cotisation à cette activité hebdomadaire est de 10 €.

Rendez-vous des MJC

Pendant la saison 2017/2018, en concertation avec la direction, j'ai mis en place cette nouvelle activité "Les Rendez-vous de la MJC", chaque mois, le jeudi le plus proche du 15, à 14 heures 30, aux environs de 16 heures, en salle 5, pour une projection de photos commentées sur des sujets différents à chaque séance et à chaque saison. L'entrée est libre pour les adhérents à la MJC comme pour les non adhérents, en espérant susciter des envies !

Les thèmes abordés cette saison 2018/2019 sont les suivants : le réchauffement climatique, la poterie en Chine, le Mustang en 2013, en collaboration avec Jocelyne et Jean-Paul Garcin et précédé d'une exposition dans la Cafétéria, le Cambodge en 2013, parcs et jardins en Chine, le Sri Lanka en 2017, nos ancêtres les Gaulois, Regards croisés sur la Chine (1988/2015), en collaboration avec Cathy Ciala et Noëlle Magne.

En prévision pour la saison prochaine 2019/2020 : les religions du sud-est asiatique, le Vietnam en 2011, Gaillac- les Trésors du musée des arts de Pékin (la peinture sous la dernière dynastie des Qing), suite à l'exposition en 2018, le catharisme (sans images), car dans l'iconographie en ma possession, je n'ai pas trouvé d'images suffisamment parlantes à mon goût, la laïcité en France, la Patagonie, aujourd'hui en préparation, en collaboration avec Jocelyne et Jean-Paul Garcin et certainement précédé d'une exposition dans la Cafétéria, la géopolitique de la Chine en 2018.

En guise de conclusion, je voudrais vous inviter à participer à ces Rendez-vous de la MJC, soit comme spectateur, soit comme acteur, c'est-à-dire comme « conférencier » car vous avez fait des voyages qui vous ont plu. Vous avez une passion que vous désirez communiquer à d'autres, je m'engage à vous apporter toute l'aide nécessaire. Tous les intervenants sont chaleureusement remerciés.

Nous venons d'évoquer ce qui se fait toutes les semaines mais nous n'oublierons pas les multiples temps forts ponctuels qui viennent enrichir l'activité de la MJC. Le défilé d'illustrations qui vous est présenté en donne un bref aperçu.

L'activité de la MJC, si nous la souhaitons riche et amicale, doit avoir toute sa place sur la ville de Carcassonne.

N'oublions pas, non plus, le rôle joué par la MJC dans l'accompagnement des Jeunes, services civiques ou autres, en participant à leur formation, qui sert de tremplin, parfois, pour l'entrée sur le marché du travail.

C'est ainsi que se termine la présentation de ce Compte-Rendu d'Activité.

La parole est donnée au Président qui remercie la Secrétaire Générale pour cette présentation. Cette année encore, il évoque les difficultés de l'activité "Accompagnement Scolaire" qui est toujours à la recherche d'enseignants bénévoles afin d'aider des jeunes en difficulté scolaire ou sociale. Ces jeunes, accompagnés par les Assistantes Sociales, sont issus des collèges et lycées de la Ville. Le soutien concerne le Français, les Mathématiques et l'Anglais. Un nouvel appel, un SOS, est lancé à celles et ceux qui voudraient accorder une heure ou deux par semaine à ces jeunes. Si cet appel reste sans suite, cette activité pourrait s'arrêter à la prochaine rentrée.

Le Président rappelle que le compte-rendu d'activités ne se vote pas.

4 Rapport Financier : exercice 2018 (Compte de Résultat, Bilan, Rapport du Commissaire Aux Comptes, discussion, vote)

La parole est donnée à **C. CIALA**, Trésorière.

Compte de Résultat de l'année civile 2018 et bilan au 31 décembre 2018

Elle procède à la lecture de l'analyse financière (voir brochure et document joint).

Cette analyse s'appuie sur une vidéo-projection qui permet de mieux appréhender les différents éléments de ce Compte de Résultat et du Bilan.

J. BRISOT remercie C. CIALA et demande s'il y a des questions.

Une adhérente fait remarquer que le comparatif 2017 – 2018 fait apparaître un déséquilibre entre les rémunérations et les charges liées au personnel.

Après lecture du document, **J. BRISOT** répond, qu'effectivement, les sommes portées sur la brochure ne sont pas cohérentes. Sans pouvoir donner une explication claire, il précise que nous allons rechercher le plus rapidement possible la vraie explication à cette remarque pleinement justifiée.

Chose fut faite dans la semaine qui suivit l'AG avec l'explication suivante. La présentation qui est donnée dans la brochure est effectivement erronée. En effet, une somme de 4419 € est manquante dans la colonne 2017 sur le compte 6456000 "Charges S.S./ DEROUL.CARRIERE". Erreur humaine ou aléa informatique, l'incidence est immédiate sur le total des Charges sociales qui aurait dû être de 37 623.75 à la place de 33 204.75. De ce fait, la cohérence des valeurs entre "Rémunération du Personnel" et "Charges sociales" est rétablie. En conséquence, cette somme manquante se répercute sur le total des "Charges d'exploitation" qui passe de 375 273.92 à 379 692.92 ainsi que sur le "Total général des charges" qui passe lui de 388 755.92 à 393 174.92. Le résultat de l'exercice 2017 reste lui à 3 151.66 €.

V. MATTUIZZI remarque que la Communauté d'Agglomération ne donne aucune subvention.

J. BRISOT dit que la Communauté d'Agglomération a été sollicitée cette année encore et, pour l'instant, il n'y a pas eu de suite.

T. RIVEL précise que la Communauté d'Agglomération est régie par des règles et qu'elle n'a pas de compétences pour subventionner le fonctionnement. Il existe une possibilité de financement par le biais du "Contrat de Ville" pour cinq quartiers : Centre-ville -Bastide, le Viguier, Fleming, La Conte et Ozanam.

J. BRISOT fait remarquer que l'an passé un dossier concernant "l'accompagnement scolaire" a été proposé dans le cadre du "Contrat de ville" et que celui-ci a été rejeté. Concernant l'aide au fonctionnement, certaines Associations peuvent bénéficier de dérogations, ce n'est pas le cas de la MJC. Il rappelle que 33 % de nos Adhérents (hors ville de Carcassonne) sont issus de l'Agglomération carcassonnaise. Cependant, nous espérons une évolution de cette situation et notre porte restera toujours ouverte.

B. FABRE constate une baisse des charges et pense que nous devons continuer dans cette voie. Cependant il estime que la charge "Téléphone" est trop importante et que l'on pourrait la réduire facilement.

J. BRISOT répond que cette somme est globale et qu'elle inclut le fonctionnement général de la MJC mais aussi celui des activités.

S. BÉNITO ajoute qu'il ne faut pas comparer les tarifs d'une simple ligne téléphonique avec ceux qui accompagnent un standard téléphonique. Notre Maison ne peut pas se passer de ce type de prestation, mais bien sûr elle a un coût.

Madame Magali BARDOU, étant amenée à quitter l'Assemblée, prend la parole.

Avec Audrey DUTON, depuis 2014, nous sommes présentes aux Assemblées Générales et nous avons pu remarquer les efforts accomplis pour redresser la situation. Aujourd'hui, si la situation est saine, elle reste fragile comme cela a été dit.

Une question que vous vous posez tous, qu'en est-il des travaux ?

Jusqu'à aujourd'hui, cette question a été mise partiellement de côté parce que nous ne savions pas si la MJC n'allait pas fermer ses portes.

Maintenant, la situation semble stabilisée et on peut envisager plus sereinement ce projet qui devrait se dérouler sur trois exercices budgétaires incluant les différentes phases de travaux :

- 1 Mise en conformité pour l'accessibilité*
- 2 Mise en conformité Sécurité incendie et électricité.*
- 3 Rénovation des réseaux de fluides*
- 4 Décloisement du R + 2*
- 5 Réhabilitation et cloisement des différents niveaux*
- 6 Réhabilitation de l'enveloppe extérieure du bâtiment*

Une première phase est programmée pour fin 2019 début 2020.

Un adhérent demande si les prochaines élections ne risquent pas de compromettre les travaux entrepris.

J. BRISOT ajoute que la même question avait été posée à M. Jean-Claude PÉREZ lorsqu'il était Maire. La réponse avait été: "si c'est un projet "de bon sens" il sera poursuivi.

Magali BARDOU répond qu'une enveloppe de 800.000 € à 4 000 000 € est envisageable.

Un adhérent demande ce qui est prévu contre la présence de l'amiante.

Magali BARDOU En effet l'amiante est un matériau délicat en raison des particules volatiles et il devient dangereux lorsqu'il est manipulé ou déposé. Nous savons tout cela et ce matériau sera enlevé avec précaution.

T. RIVEL demande quelle enveloppe est réservée à ces travaux.

J. BRISOT ajoute que des travaux identiques ont été réalisés à la MJC de Lézignan et de Narbonne sur une même période de 3 ans. Trois années où il faudra s'adapter mais quand on voit le résultat, on ne peut être que satisfait.

A. MARIUS demande où seront dispensés les cours de Yoga.

J. BRISOT répond qu'il est encore trop tôt pour répondre à cette question précise, mais qu'il faudra impérativement trouver une solution lorsque la "gêne" occasionnée deviendra trop importante. Une solution temporaire existe avec la Maison des Associations, en face la MJC.

Magali BARDOU confirme que, à la Maison des Associations, les salles du rez-de-chaussée sont peu occupées le jour.

J. BRISOT conclue en disant que les grandes lignes de ces travaux ont été données. Reste maintenant à établir le "phasage des travaux" une démarche technique qui sera conduite en étroite collaboration avec les Services municipaux et les personnes en charge du dossier.

Magali BARDOU déclare que toutes les parties concernées sont d'accord pour un démarrage des travaux le plus rapidement possible et je sais que la MJC est toujours disponible lorsqu'il s'agit de prévoir les réunions de travail.

- **Bilan** (voir brochure)

La trésorière rappelle que le bilan reste une photographie de l'Association à un moment donné, ici au 31 décembre 2018.

J. BRISOT demande s'il y a des questions.

Comme il n'y a pas de question, il rappelle que ce Compte de Résultat et ce Bilan sont soumis au vote de l'Assemblée. Mais avant de procéder au vote, la parole est donnée au Commissaire aux Comptes pour la lecture de son rapport.

▪ **Rapport du Commissaire aux Comptes**

M. Alexis LOMBRY prend la parole.

Au regard des règles comptables en vigueur, les comptes sont réguliers et sincères et ont pu être certifiés. La situation financière a progressé grâce aux efforts de tous les adhérents. Cependant, la MJC doit être soucieuse d'endiguer l'érosion régulière du nombre d'adhérents. S'il n'y a pas de souci comptable pour l'instant, la situation pourrait se tendre sans une évolution de l'adhésion.

J. BRISOT remercie Monsieur Lombry.

J. BRISOT invite les adhérents à procéder au vote du Compte de Résultat et du Bilan en cochant la case de leur choix sur le bulletin de vote.

5 Budget prévisionnel 2019

C. CIALA procède à la présentation du budget prévisionnel 2019 (voir brochure). Elle rappelle qu'il a été élaboré dans le courant du dernier trimestre 2018 et qu'il doit être présenté en Assemblée Générale.

L'élaboration d'un Budget Prévisionnel est un exercice financier difficile mais obligatoire. C'est le tableau de bord, il reste notre élément de référence. Cependant, ses prévisions sont aléatoires et la part d'incertitude est énorme.

J. BRISOT remercie la trésorière et rappelle que le budget prévisionnel n'est pas soumis au vote.

6 Renouvellement du Tiers Sortant du Conseil d'Administration

J. BRISOT rappelle que le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers chaque année et il donne la liste des membres sortants :

- Mesdames Catherine CIALA, Tiphaine COLAU, Anne JALABERT, Noëlle MAGNE,
- MM. Joseph BRISOT, Loïc DELORT, Nicolas LAUMONT, André LE ROUZIC, Bruno ROUPPERT.

Madame Tiphaine COLAU, MM. Nicolas LAUMONT et André Le ROUZIC ne renouvellent pas leur candidature.

Deux nouvelles candidatures ont été enregistrées : Yves COUVREUR et Vincenzo MATTIUZZI à qui le Président demande de se présenter à l'Assemblée.

J. BRISOT précise que huit candidatures ont été enregistrées pour douze postes à pourvoir. Ces candidatures doivent être mises au vote et invite l'assemblée à y procéder.

7 Tarifs Adhésions

J. BRISOT rappelle les montants de l'Adhésion :

- **68 € pour les 18 ans et plus**
- **53 € pour les moins de 18 ans**

En 2016, la MJC comptait 1310 adhérents ; en 2019, nous sommes à 938 adhérents, Soit une baisse de 28% qui doit nous interpeller. Il y a tout lieu de penser que le tarif de l'adhésion en soit la cause principale.

Au vu des éléments comptables 2018 et d'une situation qui évolue favorablement, en prenant en compte les éléments structurels et logistiques de la MJC, le Conseil d'Administration, réunit en séance le 13 mai 2019, propose une baisse de 10 € pour chaque adhésion soit :

- **58 € pour les 18 ans et plus**
- **43 € pour les moins de 18 ans**

Lors du Conseil d'Administration du lundi 13 mai 2019, la réflexion a été menée et débattue, en tenant compte de l'exercice comptable 2018, pour en arriver à la proposition suivante: "une baisse de 10 € pour chaque adhésion ce qui ramènerait l'adhésion à 58 € au lieu de 68 € pour les majeurs et 43 € au lieu de 53 € pour les mineurs". Notre marche de manœuvre est très contrainte mais il s'agit là d'une première baisse qui pourra se prolonger si les conditions le permettent.

La parole est donnée aux adhérents et la discussion s'installe autour de ce sujet. Bon nombres de propositions sont énoncées, quelque fois diamétralement opposées mais toutes de "bon sens". On notera notamment :

A. MARIUS propose de fixer l'adhésion en fonction des revenus.

J. BRISOT répond qu'il s'agit là d'une mesure très compliquée à mettre en œuvre d'autant que nous ne sommes pas habilités à demander le montant des revenus de chacun.

Un adhérent propose de moduler le tarif de l'adhésion pour les demandeurs d'emploi.

J. SAEZ, de l'activité Rugby à XIII, fait remarquer que, depuis 2016, les jeunes joueurs sont moins nombreux et les parents disent que l'adhésion est trop chère. Bien sûr, la baisse proposée sera bien accueillie mais il propose qu'un effort plus important soit fait en direction de l'École de Rugby.

P. BAUGUIL pense également qu'il ne faut pas baisser l'adhésion dans sa globalité mais aider les jeunes des Écoles en baissant l'adhésion de 20 €.

Une adhérente propose une baisse à 60 € avec une cotisation symbolique pour les jeunes de 0 à 10 ans.

Une autre adhérente fait la proposition: baisse de 5 € pour les majeurs et une baisse de 15 € pour les mineurs.

Une autre adhérente pense qu'il faut mettre les jeunes en avant c'est aussi une façon d'investir sur l'avenir. Sans cela, ils ne reviendront pas.

Une autre adhérente dit qu'il faut adapter les tarifs aux enfants.

Une adhérente fait remarquer que les retraités ont aussi des soucis financiers.

E. SIRE-YVONNOU déclare que toutes les idées évoquées sont bonnes. Toutes les propositions faites ont fait l'objet d'un grand débat lors du dernier Conseil d'Administration. Si nous devons aider les jeunes, il ne faut pas oublier que la baisse importante du nombre de nos adhérents concerne aussi le public "adulte".

Pour mettre un terme à ce long débat, **J. BRISOT** fait remarquer que toutes les propositions sont intéressantes et pertinentes mais, compte tenu de son contenu, on s'aperçoit qu'aucune d'entre elles ne fait l'unanimité. Cependant, il faut avancer et prendre une position par rapport à la prochaine année. Vu l'intérêt que chacun peut porter à la discussion que nous venons d'avoir, **le Président** précise que, "pour la prochaine AG, une consultation plus large des adhérents sera faite en amont, par exemple dans le cadre d'un Conseil d'Animation".

Cependant, pour l'instant je suis tenu de revenir sur la position du Conseil d'Administration qui est de "baisser le tarif de l'adhésion de 10 €" et de faire procéder au vote sur cette proposition. Il invite donc les adhérents à y procéder.

Magali BARDOU et **Audrey DUTON** quittent la salle pour d'autres rassemblements sur la Ville et remercient l'Assemblée pour la qualité de nos débats et pour tous les efforts accomplis.

J. BRISOT les remercie à son tour.

8 Choix du futur logo de la MJC

Lors du dernier Conseil d'Animation il est apparu que le logo actuel de la MJC devrait "rajeunir". Jugé de "ringard" aux couleurs trop ternes (jaune et bleu) il a été décidé de revoir son "look". Pour ce faire, tous les adhérents ont été sollicités pour faire une proposition et soixante-dix-sept logos ont été reçus. Le Conseil d'Administration du lundi 13 mai 2019 en a retenu cinq et il appartient à l'Assemblée Générale de faire le dernier choix.

Les adhérents sont donc amenés à se prononcer et de choisir, parmi les cinq proposés, celui qui deviendra le futur logo de la MJC.

9 Questions diverses

P. BAUTRET a envoyé une question diverse concernant le stationnement des vélos pour les adhérents de la MJC.

J. BRISOT répond que cette question avait été posée, il y a trois ans. La Municipalité a fait installer un parc pour les motos et les vélos sur le parking en face de la MJC.

P. BAUTRET demande si les vélos ne pourraient pas accéder à la cour derrière la MJC.

J. BRISOT précise que l'accès à la cour n'est possible que par l'intérieur de la MJC. De plus le portail de la cour est une issue de secours c'est-à-dire utilisable qu'en cas de problèmes de sécurité. Pour autant cela n'empêche pas qu'une réflexion puisse être menée sur ce sujet.

10 **Allocution des invités**

J. BRISOT donne la parole à **Marc AUZEVILLE** Co-Président de la Fédération Régionale des MJC d' Occitanie.

M. AUZEVILLE déclare *qu'il est très heureux de participer à nos travaux et il excuse Daniel JEAN-PIERRE, Directeur Régional. C'est important d'échanger pour le tarif de l'adhésion. Il constate que les travaux se déroulent dans une Assemblée Générale exemplaire. Il nous félicite pour son organisation, pour la gestion et l'encadrement de la structure. Nous devons nous engager ensemble dans le respect des valeurs de l'Éducation Populaire. Nous devons, également, nous réinterroger sur les pratiques, mettre les actions en adéquation avec la vie de la société ; c'est ce que nous appelons la refondation nationale. L'engagement bénévole permet d'interroger les pratiques.*

Nous participons à la refondation de la Confédération des MJC. Quelle configuration, quelle MJC demain. Nous assistons à des regroupements de MJC pour réfléchir à la nouvelle MJC. C'est le chantier OCCITANIE. Suite à la loi NOTRE, nous sommes acteurs de la fusion de deux Fédérations : Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Le nouveau nom a été donné le samedi 13 avril 2019, à l'Assemblée Régionale de Lézignan.

Il remercie ensuite les différents partenaires qui accompagnent la MJC en commençant par la Municipalité. Les remerciements sont aussi adressés aux bénévoles, au Conseil d'Administration, au Bureau et bien sûr à Sandrine la Directrice tout en précisant que la MJC de Carcassonne reste l'engagement bénévole le plus important des MJC de la Région. Merci également au Conseil Départemental de l'Aude qui accompagne l'action de la MJC ainsi qu'à la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) notre organisme de tutelle.

J. BRISOT remercie le Président non sans rappeler l'attachement que nous avons avec la Représentation Régionale d'Occitanie qui reste notre maison-mère.

La parole est donnée à **Tamara RIVEL**, Vice-Présidente du Conseil Départemental, *qui déclare avoir assisté à une Assemblée Générale très riche tant sur son contenu que sur les différentes interventions qui ont pu avoir lieu et nous adresse ses félicitations. En agissant en faveur de l'Éducation Populaire et de la citoyenneté, la MJC de Carcassonne est une vitrine de la Ville. Je vous accompagnerai auprès de la Communauté d'Agglomérations pour la recherche de nouveaux financements, vous pouvez compter sur moi.*

J. BRISOT remercie tous les présents.

Il rappelle l'exposition de l'activité " Aquarelle" dans la Cafétéria ainsi que dans la salle d'exposition et invite les personnes à une visite.

Il rappelle aussi la date du 20 juin 2019 pour la réunion du Conseil d'Administration qui devra élire le nouveau bureau de l'Association.

L'ordre du jour étant épuisé, **J. BRISOT** rappelle aux adhérents de procéder au vote en déposant leur bulletin de vote dans l'urne qui est à la sortie de la salle.

Cette Assemblée Générale sera prolongée par un moment que nous souhaitons convivial et invite les personnes présentes à se retrouver autour du verre de l'amitié pour l'apéritif qui sera servi dans la cour.

Le repas sera pris dans la salle que nous occupons et le Président fait appel à des volontaires pour préparer la salle.

Résultat des votes

Nombre de votants : 88

Suffrages exprimés : 88

Blancs : 0

	Pour	Contre	Abstentions
Compte-Rendu de l'A.G du 16 juin 2018	84	1	3
Rapport Moral	86	1	1
Rapport Financier	84	1	3
Tiers Sortant 2019	Les huit candidats sont élus		
Adhésion 2019-2020	74	12	2

LOGOS

Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4	Choix 5	Nuls
9	33	8	4	18	10



La Secrétaire Générale

La Trésorière

Le Président

Suzanne DUBERNAT-SIRE

Catherine CIALA

Joseph BRISOT